

Fiche descriptive

Thème de recherche :	Intervention intersectorielle en prévention de la santé au Québec
Montant de la bourse :	25 000\$ plus une allocation de recherche de 5000\$
Durée de la bourse :	1 an, reconductible
Source de financement :	Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)
Directeur de projet :	Alexandre Lebel https://www.esad.ulaval.ca/personnel/professeurs/alexandre-lebel
Environnement de recherche :	<ul style="list-style-type: none">• Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD) https://www.crad.ulaval.ca/• Plateforme d'évaluation en prévention de l'obésité (PÉPO- CRIUCPQ) https://evaluation-prevention-obesite.ulaval.ca/
Documents requis :	Curriculum vitae, relevé de notes, lettre de motivation (300 mots maximum).
Dépôt du dossier :	Par courriel à Mme Claudia Larochelle (claudia.larochelle@crad.ulaval.ca).
Date limite des candidatures :	31 juillet 2020

Conditions

Contexte de recherche : La personne boursière intégrera une équipe de recherche interdisciplinaire qui travaille à la réalisation et l'évaluation d'EIS (évaluations d'impact sur la santé) sur des projets d'aménagement du territoire. L'équipe vise à compléter son expertise sur la réalité légale et réglementaire du Québec afin de faciliter l'intervention intersectorielle portant sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité sociale. Les travaux de la thèse incluront une description exhaustive des devoirs et responsabilités d'une variété d'institutions (e.g. santé publique, municipale, transport, environnement) qui réalisent des interventions ayant un impact sur des déterminants sociaux de la santé, ainsi que l'identification et l'analyse des conditions qui favorisent ou contraignent l'intervention intersectorielle.

Exigences : Être accepté par le comité de direction du programme de doctorat et être inscrit à temps plein à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval (ÉSAD <https://www.esad.ulaval.ca/>). Soumettre rapidement des demandes de bourse aux organismes subventionnaires (e.g. FRQ-S, FRQ-SC, IRSC, CRSH).

Critères de sélection prioritaires : Qualité du dossier académique, expériences de recherche, intérêt pour le thème de recherche, intérêt pour la recherche interdisciplinaire et la mobilisation des connaissances.

Compétences valorisées : Rédaction scientifique, méthodes d'évaluation de programme, analyses qualitatives, recherche-action, connaissance du cadre légal et réglementaire québécois, organisation d'atelier de concertation. L'ÉSAD offre un environnement d'apprentissage interdisciplinaire et accepte les candidatures provenant de tous les domaines (e.g. santé publique, sociologie, sciences politiques, droit, géographie). Selon la nature de son parcours académique, la personne boursière aura la responsabilité de compléter sa formation avec des compétences utiles à la fois au thème de recherche et en aménagement du territoire.